

<https://47.snuipp.fr/Recrutement-2022-les-postes-aux-concours>



Recrutement 2022 : les postes aux concours

- INSPE et Début de Carrière - Postes aux concours -

Date de mise en ligne : vendredi 1er avril 2022

Dernière mise à jour : 1er avril 2022

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

À noter :

Nous ne pouvons pas publier cette année le nombre d'inscrit·es aux différents concours. Le ministère joue l'opacité, et n'a pas rendu publique cette information.

Sommaire

- [Évolution des postes offerts aux \(...\)](#)
- [Répartition nationale par types de \(...\)](#)
- [Détails par académies](#)

Le nombre de postes à pourvoir au titre de l'année 2022 aux concours externe, concours externe spécial, troisième concours, second concours interne et second concours interne spécial de recrutement de professeur·es des écoles est fixé à 9 888 postes, soit **2 places de moins qu'en 2021**.

Cette relative stabilité masque des disparités très importantes entre académies.

Évolution des postes offerts aux concours

Le nombre de postes offerts au concours n'a jamais été aussi faible depuis 2013 et il y a une baisse continue (hors « rallonge COVID » en 2020) depuis que le gouvernement actuel est en place.

[https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L162xH92/concours_2022-06409.svg]

C'est un très mauvais signal envoyé à la profession, alors même que les mobilisations de janvier 2022 ont montré le besoin criant d'enseignant·es et ont obligé le gouvernement à recruter l'ensemble des listes complémentaires encore disponibles. Cet appel tardif n'a d'ailleurs permis le recrutement que de 577 lauréat·es sur 824 potentiel·les.

Les besoins sont réels et le ministère doit y répondre. Le recours à des personnels contractuels n'est pas la solution.

Répartition nationale par types de concours

Nombre de postes ouverts pour chaque concours, avec comparaison par rapport à 2021 :

- concours externe : 8 323 postes (-361) ;
- concours externe spécial (langues régionales) : 183 postes (-7) ;
- troisième concours : 930 postes (+241) ;
- second concours interne : 424 postes (+121) ;
- second concours interne spécial : 28 postes (+4).

Détails par académies